



BORDEREAU D'ADHÉSION 2025-2026



votre dossier ne sera validé qu'une fois le règlement total de la cotisation effectué

PRATIQUE LIBRE			
FRESNOIS ☐	NON FRESNOIS ☐	ESTIVALE FRESNOIS ☐	ESTIVALE NON FRESNOIS ☐

COURS COLLECTIFS			
ADULTE ☐	ADULTE JOURNÉE ☐	COMPETITION (validation club nécessaire) ☐	
BABY TENNIS (3/4) ☐	MINI TENNIS (5/7) ☐	ECOLE DE TENNIS (8/15) ☐	CLUB ADO (16/18) ☐

NOM / PRÉNOM :

NÉ(E) LE : _ _ / _ _ / _ _ _ _ À :

PAYS DE NAISSANCE + NATIONALITÉ :

ADRESSE :

CP + VILLE :

EMAIL 1 :

EMAIL 2 :

PROFESSION :



REGLEMENT DE LA COTISATION :

COMPTANT : CB ☐ CHEQUE ☐ ESPECES ☐ ANCV sport ou vacances ☐ PASS'PORT ☐

PLUSIEURS FOIS (jusqu'à 4 chèques encaissés à 1 mois d'intervalle) ☐

L'accès aux courts couverts pour la pratique libre nécessite une carte qui vous sera remise contre une caution d'un montant de 5 €uros.

- ☐ J'autorise l'Association Amicale Sportive de Fresnes section tennis à diffuser mon image et/ou celle de mon (mes) enfant(s) mineur(s) sur le site internet du Tennis Club de Fresnes
- ☐ J'autorise l'Association Amicale Sportive de Fresnes section tennis à utiliser mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion et celle de mon (mes) enfant(s) mineur(s)
- ☐ J'ai pris connaissance que la licence FFT est obligatoire

DATE ET SIGNATURE :

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LES MINEURS :

- le représentant légal doit fournir une décharge autorisant l'enfant à rentrer chez lui par ses propres moyens
- un questionnaire de santé en ligne doit être complété ; si une des rubriques du questionnaire donnait lieu à une réponse positive, un certificat médical datant de moins de six mois devra être produit, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du tennis, le cas échéant en compétition.

NOM :

PRÉNOM :

☐ Je souhaite conserver le créneau (jour et heure) de la saison 2024-2025

OU

j'indique ici mes disponibilités (jours et tranches horaires) :

JOUR	de (heure)	à (heure)
LUNDI		
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI		

Informations complémentaires que vous souhaitez porter à notre connaissance :

Destinataires de vos données

Les données personnelles vous concernant, collectées via le formulaire d'adhésion au Tennis Club de Fresnes, section tennis de l'Association Amicale Sportive de Fresnes, le sont pour les besoins propres de l'AASF section tennis qui en est le destinataire. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux seules personnes autorisées de l'Association Amicale Sportive de Fresnes section tennis, habilitées en raison de leurs fonctions et tenues à une obligation de confidentialité.

Toutefois, vos données personnelles pourront être communiquées et traitées pour le compte de l'Association Amicale Sportive de Fresnes section tennis par des sociétés sous-traitantes chargées contractuellement de l'exécution des tâches nécessaires au bon fonctionnement de la section tennis de l'Association Amicale Sportive de Fresnes et de ses services, ainsi qu'à la bonne gestion de la relation avec vous, ou communiquées par l'Association Amicale Sportive de Fresnes section tennis à des sous-traitants, sans que vous ayez besoin de donner votre autorisation. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les sous-traitants n'ont qu'un accès limité à vos données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous ne divulguons pas vos données personnelles à des tiers, sauf si : (1) vous en formulez la demande ou autorisez cette divulgation ; (2) cette divulgation est requise pour traiter des transactions ou fournir des services que vous avez demandés ; (3) l'Association Amicale Sportive de Fresnes section tennis y est contrainte par une autorité gouvernementale ou un organisme de réglementation, en cas de réquisition judiciaire, de citation à comparaître ou toute autre exigence gouvernementale ou judiciaire similaire, ou pour établir ou défendre une demande légale ; (4) le tiers agit en tant qu'agent ou sous-traitant de l'Association Amicale Sportive de Fresnes section tennis.

Vos droits s'agissant de la protection de vos données

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez des droits suivants :

- exercer votre droit d'accès pour connaître la nature des données personnelles qui vous concernent ;
- demander la mise à jour de vos données, si celles-ci sont inexactes ;
- demander la portabilité ou la suppression de vos données ;
- demander la limitation du traitement de vos données ;
- vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données ;
- vous opposer ou retirer votre consentement à l'utilisation, par nos services, de vos coordonnées pour l'envoi de nos promotions et sollicitations par courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux. Ce droit demeure valable que les informations vous concernant nous aient été transmises directement par vous ou par des partenaires tiers à qui vous les auriez communiquées (dans ce cas, il faudra cliquer sur les liens de désinscription prévus dans nos SMS ou courriels ou nous contacter dans les conditions ci-après).

Vous pouvez exercer vos droits :

- directement sur le Site internet du club à l'adresse <http://www.tennisfresnes.com/> rubrique « Contact » ;
- par courrier postal à l'adresse suivante : Association Amicale Sportive de Fresnes section tennis, chemin de la tour aux chartiers, 94260 Fresnes ;
- en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'Association Amicale Sportive de Fresnes section tennis (aasf.tennis@gmail.com).

Vos requêtes seront traitées dans les 30 jours. Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter toute demande frauduleuse, nous pouvons exiger la production d'un justificatif d'identité et/ou d'une preuve d'autorité valides à l'appui de votre demande. Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).